



Toulon, le 6 mai 2014,

Le Mardi 13 Mai,
Les Personnels travaillant dans les Collèges du
Département
seront en grève.
Pourquoi ?

Tous ensemble

- ❖ **Parce que** le Conseil Général ne les traite pas comme tous les autres agents de la collectivité.
- ❖ **Parce que** le Conseil Général refuse de leur accorder l'IAT minimum au Conseil Général c'est-à-dire 6 à compter de Janvier 2014.
- ❖ **Parce que** le Conseil Général leur fait l'aumône de leur proposer 6 Tickets Restaurants par an. OUI, VOUS AVEZ BIEN LU ! 6 par AN !
- ❖ **Parce que** le Conseil Général ne prend pas ses responsabilités vis à vis de l'autorité fonctionnelle.
- ❖ **Parce qu'**il faut redéfinir la place des coordonnateurs et ça ne pourra pas se faire en dehors des personnels.
- ❖ **Parce que** l'organisation du temps de travail définie par le Conseil Général n'est le plus souvent pas respectée ;
- ❖ **Parce que** le Conseil Général doit définir et appliquer des règles claires pour les heures supplémentaires, les astreintes et journées de permanence
- ❖ **Parce que**, même s'ils sont arrivés en 2007 au Conseil Général, les personnels des collèges, en 2014, ne bénéficient toujours pas des congés d'ancienneté malgré les effets d'annonce du Président du Conseil Général
- ❖ **Parce que**, même s'ils y ont droit, ils ne perçoivent pas la prime d'insalubrité

On continue ?

- ❖ **Parce que** les personnels sont soumis à des conditions de travail usantes : triste record des accidents de travail et maladies professionnelles !
- ❖ **Parce que** des pressions constantes sont exercées sur les personnels de restauration
- ❖ **Parce qu'**il n'y a pas assez de personnels dans les collèges.
- ❖ **Parce que** de plus en plus de personnels sont contractuels et le restent de plus en plus longtemps

Et on pourrait continuer encore la liste....

Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Var
390 Avenue des Lices - Toulon

Téléphone : 04.83.95.05.93 - Fax : 04.83.95.00.80 - Mail : scgt@cg83.fr

La délégation CGT des Personnels des collèges a rencontré l'Administration le 29 Avril (oui, oui, pendant les congés !!!) pour entendre ce qu'elle savait déjà, et qui vous a été communiqué pendant les Assemblées Générales !

Les agents des collèges méritent autant de respect que n'importe quel autre agent du Conseil Général !

Ca suffit !

**Le 13 Mai, Tous Ensemble
Battons-nous pour l'égalité des droits
au Conseil Général**

Des cars vont être mis à disposition, contactez vos référents :

P.Sinopoli : 06.07.71.33.72

P.Balan : 06.79.71.11.69

JM.Mompert : 06.83.83.85.67

Dernière minute Info :

La CGT vient d'intervenir auprès de l'Administration pour faire arrêter certains coordonnateurs trop zélés qui venaient raconter que tout avait été accordé alors qu'ils n'étaient même pas présents !

Méfiez-vous des contrefaçons !!!!

TOUS ENSEMBLE !